

APPLICATIONS

SUR LES FACTURES ET LES AVOIRS

Cas LACHOUETTE BLEUE

La société LACHOUETTE BLEUE est une PME spécialisée dans la commercialisation de linge de maison. Au cours de la première semaine du mois d'avril N, la société LACHOUETTE BLEUE a établi les factures suivantes :

03/04 : Vente au client TOUDOUX 20 parures de lit à 21,50 € l'une et 12 couettes à 30,80 € l'une.

Facture n° 23954. Règlement sous 8 jours. Un acompte de 50 € avait été versé par le client le 02/02.

04/04 : Vente au client FORBIN 20 nappes à 12,70 € l'une, 120 serviettes à 7,60 € les 6 et 300 torchons à 18,50 € la douzaine. Facture n° 23955. Règlement sous 30 jours.

05/04 : Retour par le client TOUDOUX de 2 parures de lit non-conformes.

L'avoir n° A415 lui est adressé ce jour.

Annexe : conditions générales de vente

- Remise de 10 % pour un montant total d'achat brut supérieur à 500 €.
- Règlement à 30 jours fin de mois de facturation. Escompte de 2 % si paiement avant 10 jours.
- Port forfaitaire : 30 € HT. Port gratuit pour un montant total d'achat brut supérieur à 1 000 €.
- Le prix des articles est soumis à la TVA au taux de 20 %.

Travail à faire :

Présentez les factures et avoirs du mois d'avril N sur Excel en utilisant les formules de calcul.

Important : bien respectez la présentation.

CAS KER LANN

Le 15/04, la biscuiterie de KER LANN, biscuiterie industrielle, a livré les articles suivants au client REUNET, 3 place de la Libération, 56890 SAINT AVE. Facture n°45. Paiement à 30 jours.

- 500 boîtes de 100 galettes à 2,50 € l'une.
- 100 sachets de 50 galettes à 1,20 € l'un.
- 280 sachets de 10 crêpes sucrées à 1,05 € l'un.
- 250 sachets de 10 crêpes de sarrasin à 1,50 € l'un.

<u>Conditions</u> : TVA 5,5 %. Remise de 10 % sur les sachets.
--

Le 20/04/N, le client signale un rabais de 2 % oublié sur les boîtes de galettes.

Travail à faire :

1. Présenter la facture relative à cette livraison sur Excel en utilisant les formules de calcul.
2. Présenter l'avoir A256 relative au rabais oublié sur Excel en utilisant les formules de calcul.